

PROJET PÉDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Accueil de loisirs

MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

2023 / 2024



Sommaire

Etat des lieux

- 1 - L'organisateur et le projet associatif
- 2 - Le territoire intercommunal
- 3 - Les orientations du PEDT
- 4 - Le contexte communal
- 5 - Le rôle des services ALAE/ALSH

Présentation de la structure

- 1 - Le rôle de chacun
- 2 - ALAE Maternel
- 3 - ALAE Élémentaire
- 4 - ALSH Mercredi
- 5 - ALSH Vacances

Orientations pédagogiques

Objectifs pédagogiques et moyens

Agenda Annuel



Etat des lieux



L'organisateur et le projet éducatif.

Dans le cadre d'un marché public, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a choisi de confier la gestion du service Enfance, à l'association LE&C Grand Sud.

LOISIRS : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation

ÉDUCATION : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par une coéducation et l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

CITOYENNETÉ : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

Nos objectifs

Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la **construction d'une citoyenneté responsable et active.**

Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun.

L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de Loisirs, Éducation et Citoyenneté.

Nos principes

L'éducation à la citoyenneté repose sur **l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être.**

La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet : la laïcité, l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.

Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

Notre finalité

Participer à la **transformation** et au **progrès social** :

- Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ;
- Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public, la pratique de l'écrit ;

- Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

Préface

Quoi de mieux que les vacances, les mercredis et les temps périscolaires, pour découvrir la vie en collectivité, se découvrir et être acteur de ses loisirs ?

Le service Enfance de Communauté de Communes des Coteaux du Girou, offre la possibilité à vos enfants de se construire en fonction de leur rythme dans un environnement adapté à leurs envies et leurs besoins.

Nous nous efforçons ainsi de proposer des lieux qui soient vraiment... de loisirs et accessibles à tous!

L'enfant pourra éprouver le plaisir de vivre en collectivité, de découvrir de nouveaux cadres, de nouveaux terrains de jeux, grandir à son rythme, retrouver ses copains, être acteur de ses vacances, s'épanouir tout simplement dans un cadre bienveillant...

Hormis les activités de loisirs, l'enfant pourra au travers des temps d'accueils, trouver un véritable lieu de socialisation, d'apprentissage et d'informations.

Tous les publics pourront aussi découvrir les espaces éducatifs des communes : La médiathèque, les infrastructures sportives... Le plaisir de lire, de jouer...

Tout un programme... dont vous allez pouvoir découvrir dès maintenant tous les détails grâce à ce projet pédagogique.

C'est le recueil de toutes les idées de l'équipe pédagogique, des plus modestes aux plus ambitieuses.

Que vous soyez parent, animateur, partenaire, ce document est pour vous.

Nous avons souhaité ce projet accessible, lisible et agréable pour tous afin qu'il vous permette de découvrir aisément toutes les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation des services de LE&C Grand Sud.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous, à le faire vivre chaque jour...

L'équipe pédagogique

Le territoire intercommunal.

Située à la bordure du département de la Haute-Garonne, au nord-est de Toulouse, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) est frontalière du département du Tarn. Ce territoire attractif à proximité du bassin d'emploi de Toulouse connaît une progression constante depuis sa création pour réunir 21 474 habitants en 2021.

A partir de 2008 la C3G se dote de la compétence de création et de Gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergements et des Accueils de Loisirs Associés à l'École. Elle délègue la gestion et la coordination de ces structures à l'association LE&C Grand Sud, dans le cadre d'un marché public.

Progressivement et jusqu'en 2013, toutes les écoles publiques du territoire sont dotées d'un ALAE et 5 ALSH accueillent les enfants les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

Les élus se sont positionnés pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2014. Ce choix, assorti de la volonté et des moyens pour proposer une offre éducative périscolaire complémentaire à l'école en s'appuyant sur les ressources locales, a amené les professionnels enseignants, animateurs et les associations à travailler ensemble.

Ces choix successifs, ainsi que le maillage du territoire, portent en germe le souhait de travailler à une réelle continuité éducative confirmée par l'engagement de l'intercommunalité dans une démarche de **Projet Éducatif Territorial**. Le **PEDT** validée le 9 juin 2015 et renouvelé en 2018 puis en 2022 est consultable sur le lien suivant :

<https://www.lecgs.org/fr/site/c3g-coordination/page/projet-educatif-de-territoire.php>



Le Projet Éducatif Territorial « Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

Le Projet Éducatif Territorial vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et partagée. Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes. Son objectif est de mieux coordonner au plan territorial, l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a été renouvelé en septembre 2022 pour une période de trois ans (2022/2025), signé par la C3G, le Préfet de la Haute Garonne, le Directeur Académique des services départementaux de l'Éducation Nationale de la Haute Garonne de l'académie de Toulouse et le directeur de la CAF 31.

Le comité de pilotage PEDT a validé les orientations éducatives suivantes :

- **Axe 1 : Garantir un égal accès à tous.**
- **Axe 2 : Renforcer la culture du travail partenarial.**
- **Axe 3 : Participer à l'éducation d'une jeunesse citoyenne.**

Cette année suite aux ateliers thématiques organisés dans le cadre du PEDT, un travail collectif autour de la parentalité et de la citoyenneté se dessine. Notre projet s'articule avec les orientations du PEDT, en intégrant les propositions d'actions suivantes :

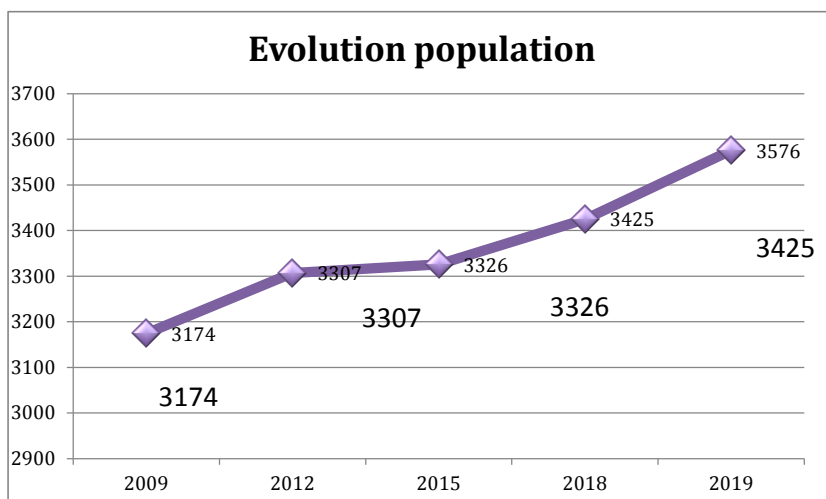
- Projet intergénérationnel sous forme d'un concours de cuisine sur la période septembre/octobre ;
- Projet d'initiation au rugby à 5 en septembre / octobre les mercredis ;
- Formation des équipes avec la Maison des Droits de l'Enfant et du Jeune sur l'autorité parentale et les informations préoccupantes à partir des situations vécues dans les structures ;
- Poursuivre les actions de soutien à la parentalité : conférence-débat avec la Maison des Droits de l'Enfant et du Jeune sur les thématiques du harcèlement, de la séparation, des usages des écrans ; ateliers parents – enfants ;
- Poursuivre la prise en compte des besoins des enfants notamment avec le pool inclusion sur l'approche individuelle de chaque enfant avec une attention particulière pour les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- Prendre en compte la parole de l'enfant et du jeune : délégués, Conseils Municipaux Enfants/Jeunes, montage de projets avec les enfants, ...
- Renforcer l'ouverture culturelle à travers la programmation TAP, les journées découvertes, les stages en période de vacances scolaires ;
- Poursuivre l'axe d'Éducation au Développement Durable : gestion des déchets, semaine de la nature en lien avec les bibliothèques, jardins pédagogiques, ...

Le contexte communal :

Montastruc-la-Conseillère est une commune française située dans le département de la Haute-Garonne, en région Occitanie. Au cœur de la Communauté de Communes des coteaux du Girou, sur l'axe routier Toulouse-Albi, la commune de Montastruc-la-Conseillère dispose d'un accès direct à l'autoroute A68 ce qui la positionne à 15 minutes de Toulouse.

Superficie : 15,5 km²

Population: 3616 habitants en 2020



3576

Au total les enfants de 0 à 14 ans représentent 21,6 % de la population de Montastruc ce qui entraîne des besoins en matière d'éducation, d'infrastructures et de services. La population est plutôt jeune puisque plus de la moitié a moins de 45 ans. On constate une part de plus en plus importante des familles monoparentales nécessitant des besoins importants en mode de garde.

5. Le rôle des services ALAE / ALSH

Le rôle des services ALAE, ALSH ont été défini lors de séances de travail collectif avec tous les directeurs ALAE/ALSH de la communauté de communes. Il sert à fixer un cadre commun à tous les Accueils de Loisirs.

L'Accueil de Loisirs est une structure qui organise l'encadrement des enfants avant, après les classes et durant la pause méridienne ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires. Il est déclaré ACCEM (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Accueil :

La notion d'accueil permet de mettre en avant la protection dont a besoin l'enfant pour être sécurisé affectivement et physiquement. Elle renvoie à la posture que doivent adopter les adultes afin d'apporter un accompagnement protecteur vers le monde des adultes et de prendre en compte les besoins élémentaires des enfants. Il s'agit d'un accueil permettant l'acceptation de tous au delà des différences. Il s'inscrit dans une action laïque, le refus de tout prosélytisme, et de toute forme de discrimination.

École :

Les activités proposées doivent être respectueuses des compétences mobilisées par les enfants dans le cadre de leurs apprentissages. Il convient de sensibiliser les équipes à ce que les enfants retournent en classe en état de pouvoir se concentrer, être attentifs et appliqués, sans être fatigués. Les enfants qui sont à l'ALAE sont avant tout à l'école. L'ALAE doit permettre à l'enfant de vivre au mieux sa journée d'école.

Collectif :

La vie à l'Accueil de Loisirs est collective. Elle permet un travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne, la communication, le ressenti des émotions, le vivre ensemble, le respect de la mixité et des nombreuses valeurs humanistes. Le jeu est un support privilégié de la transmission de ces valeurs. La notion de collectivité rappelle également la possibilité donnée à chacun de participer aux activités proposées par les Accueils de Loisirs.

Individus :

Pour autant, la vie collective ne doit pas s'opposer à la notion de prise en compte des enfants en tant qu'individus avec des besoins, des émotions, des envies et des états qui leurs sont propres. Il convient de former l'équipe à être à l'écoute de chaque enfant individuellement pour lui permettre de trouver sa place au sein du collectif, ou de se retrouver seul ou au calme s'il le souhaite.

Loisirs :

Le public est accueilli sur des temps de loisirs qui doivent permettre aux enfants de décompresser à la sortie de la classe et leur offrir des possibilités diverses de s'évader ou de pouvoir passer des vacances agréables. Les activités de loisirs sont un support privilégié pour favoriser une ouverture au monde, pour apprendre les différences et offrir à tous les possibilités d'un éveil, culturel, sportif, scientifique, citoyen... D'une manière générale, les enfants doivent adhérer aux activités que l'on propose. Un enfant doit avoir la possibilité de ne pas y participer.

Quotidien :

La force du travail éducatif des Accueils de Loisirs réside dans la régularité de leur fréquentation par les enfants. En effet, étant présents tous les jours scolaires, le travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne s'en trouve renforcé. Il permet un accompagnement vers l'autonomie, sur des aspects faisant partie de la journée de l'enfant : l'alimentation, la sieste, le repos et les temps calmes.... L'amplitude de fréquentation de l'Accueil de Loisirs par les enfants implique d'être à l'écoute de leurs besoins élémentaires et fondamentaux.

Communication :

Le travail sur la communication est un enjeu éducatif important. Il permet d'amener les enfants à communiquer autrement que par la violence, de les amener à exprimer leurs sentiments, leurs émotions, et à comprendre ce que ressent l'autre. C'est un pilier essentiel de la gestion des conflits.

Valeurs :

L'aspect collectif des structures d'Accueils de Loisirs, l'articulation des projets pédagogiques et du projet éducatif de LE&C Grand Sud, notre mission d'éducation populaire, font des activités proposées un support privilégié pour transmettre des valeurs humanistes. Cependant, ce travail ne pourra être optimal que si les bases de la vie quotidienne sont posées, que les besoins des enfants sont satisfaits et que le travail préalable sur la capacité à communiquer est réalisé.

Adultes :

Il est rassurant pour un enfant de savoir que les adultes sont cohérents vis-à-vis de lui. De fait le travail en équipe, le partenariat avec l'école, les familles et les associations sont nécessaires. L'intérêt de ce travail réside dans une compréhension des modes d'intervention de chacun dans le but d'éviter les incohérences dans la journée de l'enfant. Les passages de relais (avec l'école et avec les familles), les projets communs, les rencontres régulières et le traitement collectif de situations individuelles qui pourraient s'avérer problématiques (avec l'enseignant, avec les familles...), sont autant de supports pour développer ce travail.

Présentation de la structure



1. Le rôle de chacun

- **Le directeur ou la directrice de l'Accueil de Loisirs :**

Moteur de l'équipe et repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil éducatif, de l'encadrement du personnel et des relations partenariales locales. Il élabore le projet pédagogique et responsable du budget de l'Accueil de Loisirs. Il encadre l'équipe d'animation, il est garant des informations et de leur transmission au siège de LE&C Grand Sud et à la coordination enfance. Il participe à la mise en réseau des compétences et à la dynamique de territoire.

- **La directrice adjointe :**

La directrice adjointe soutient le directeur ou la directrice dans ses missions pédagogiques et assure la responsabilité des accueils en l'absence du directeur ou directrice. Elle veille à la bonne cohésion de l'équipe et anime au besoin les réunions.

- **L'Assistant Sanitaire et Prévention des Risques (ASPR):**

L'ASPR dispose à minima du PSC1. Elle est responsable de la sécurité et des conditions sanitaires de l'Accueil de Loisirs, en collaboration avec les médecins et les professionnels de santé, les parents et l'ensemble de l'équipe d'animation. Elle veille à la mise à jour du Document Unique, à l'organisation des exercices d'évacuation incendie, la tenue du cahier infirmerie, au contenu de la pharmacie et trousse de secours.

- **Les animateurs :**

L'animateur enfance exerce une fonction d'accueil des publics dans les structures.

- Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique,
- il met en œuvre des activités variées en recherchant la créativité pédagogique,
- il assure la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis,
- il évalue et rend compte de ses activités,
- Il participe à la bonne cohésion de l'équipe et aux réunions,
- Il entretient au quotidien de bonnes relations avec les différents partenaires,
- Il assure le relais des Informations et veille à la bonne utilisation du matériel et des locaux..

La composition des équipes est diversifiée, ce qui apporte de la complémentarité dans les compétences, de la diversité dans les approches.

- **Les animateurs vacataires :**

Les animateurs vacataires sont présents sur les périodes de vacances scolaires. Le recrutement se finalise quinze jours avant la période en fonction des inscriptions. Une réunion de préparation est organisée afin de planifier les activités et sorties, d'intégrer au mieux l'animateur, créer du lien au sein de l'équipe. Depuis plusieurs années, beaucoup d'animateurs vacataires reviennent régulièrement sur les périodes de vacances, ce qui facilite une cohérence éducative et un repère pour les enfants.

L'animateur vacataire a exactement les mêmes fonctions qu'un animateur permanent.

- **L'animateur inclusion :**

Depuis, septembre 2021, la collectivité traduit cette volonté d'accueillir l'ensemble des enfants en situation de handicap et plus largement à Besoins Educatifs Particuliers par :

- le financement suivant conditions de postes supplémentaires pour l'accompagnement individualisé et nécessaire d'un enfant en situation de handicap
- la création d'un pool d'animateurs qui renforceront les équipes ALAE de l'ensemble du territoire.

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car au-delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics. Les équipes de direction LE&C GS sont soutenues dans cette démarche par la chargée de mission Inclusion. Ses missions sont les suivantes :

- Accompagnement des structures
- Malles d'outils pédagogiques
- Formation des salariés
- Coordination d'appel à projet inclusif interne

L'objectif est de pouvoir offrir les meilleures conditions d'accueil et d'avoir une certaine cohérence d'accompagnement afin de s'adapter au mieux à chaque situation et aux besoins individuels de chaque enfant. L'accueil personnalisé des enfants en situation de handicap dans les temps de loisirs périscolaires représente un enjeu majeur d'accessibilité pour tous aux activités de loisirs éducatifs.

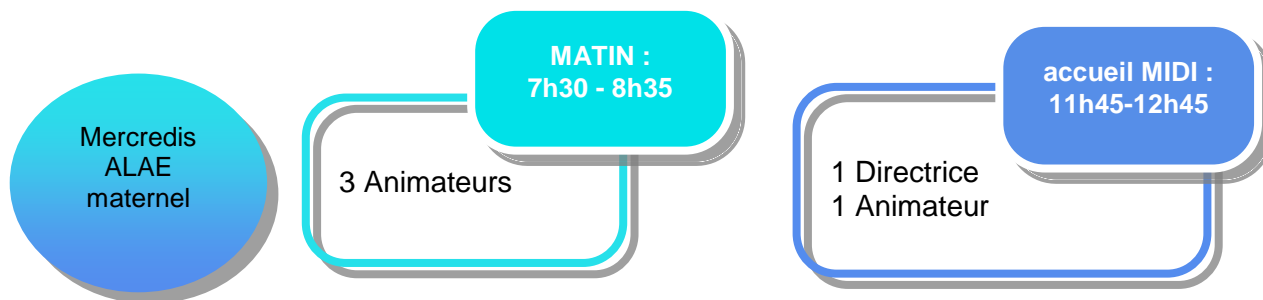
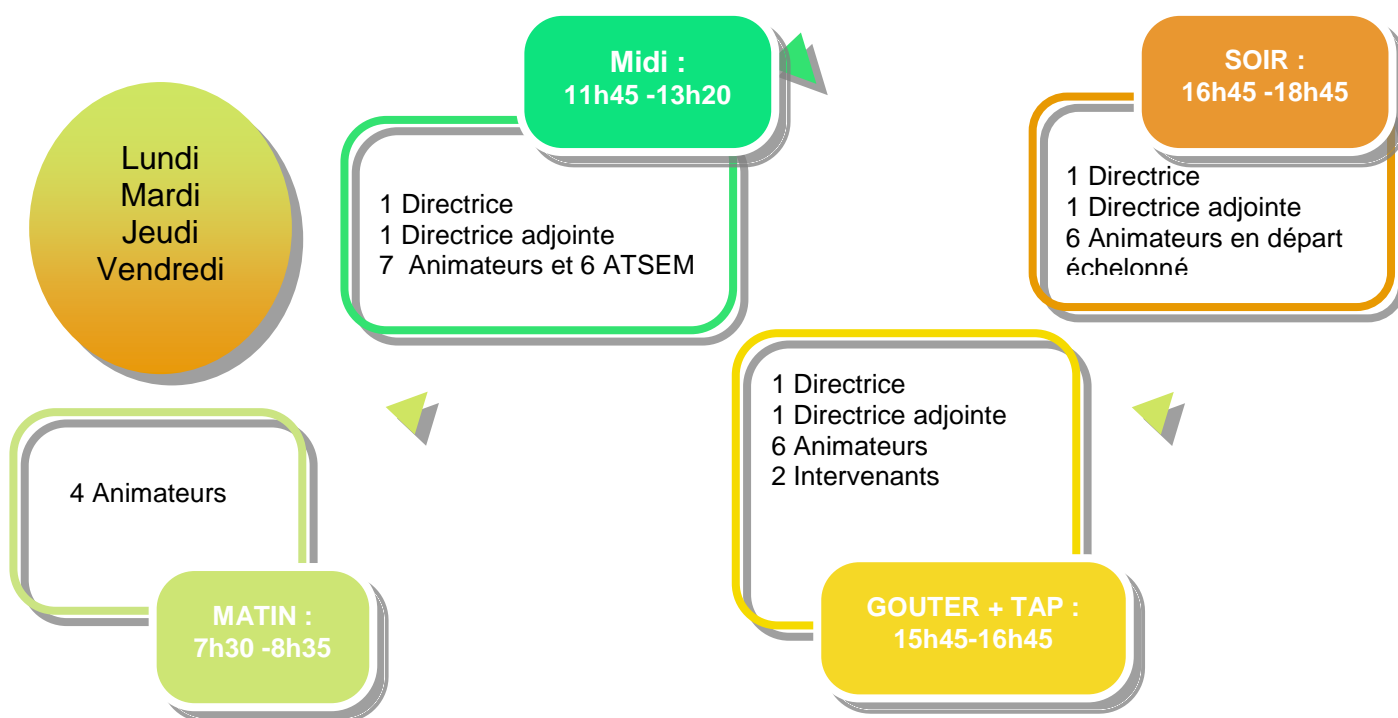
Le vivre ensemble, l'acceptation des différences, la rencontre et l'enrichissement par la mixité des publics font partie intégrante des projets des structures EAJE/RAM/ALAE/ALSH/CAJ du territoire.

ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES

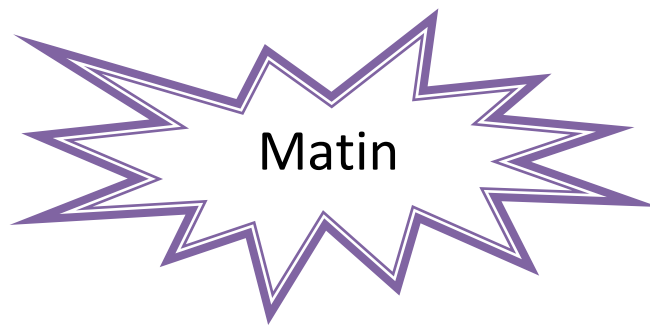
L'accompagnement des équipes se fait de manière permanente sur des temps implicites lors des accueils ALAE mais également sur des moments formalisés et programmés qui permettent de travailler les axes en amont :

- Les temps de réunions d'équipe
- Les réunions de préparation TAP
- Les PP10 quotidien (rapport quotidien d'environ 10 min après chaque temps méridien et avec l'ensemble de l'équipe)
- Les formations portées par LE&C GS
- Les formations en internes sur des besoins spécifiques
- L'accompagnement par l'animateur.rice multi-sites
- Les entretiens annuels

2. ALAE Maternel



**JOURNEE TYPE
D'UN ENFANT
A L'ALAE
MATERNEL**



7h30 : 2 animateurs ouvrent le centre, et mettent en place un accueil.

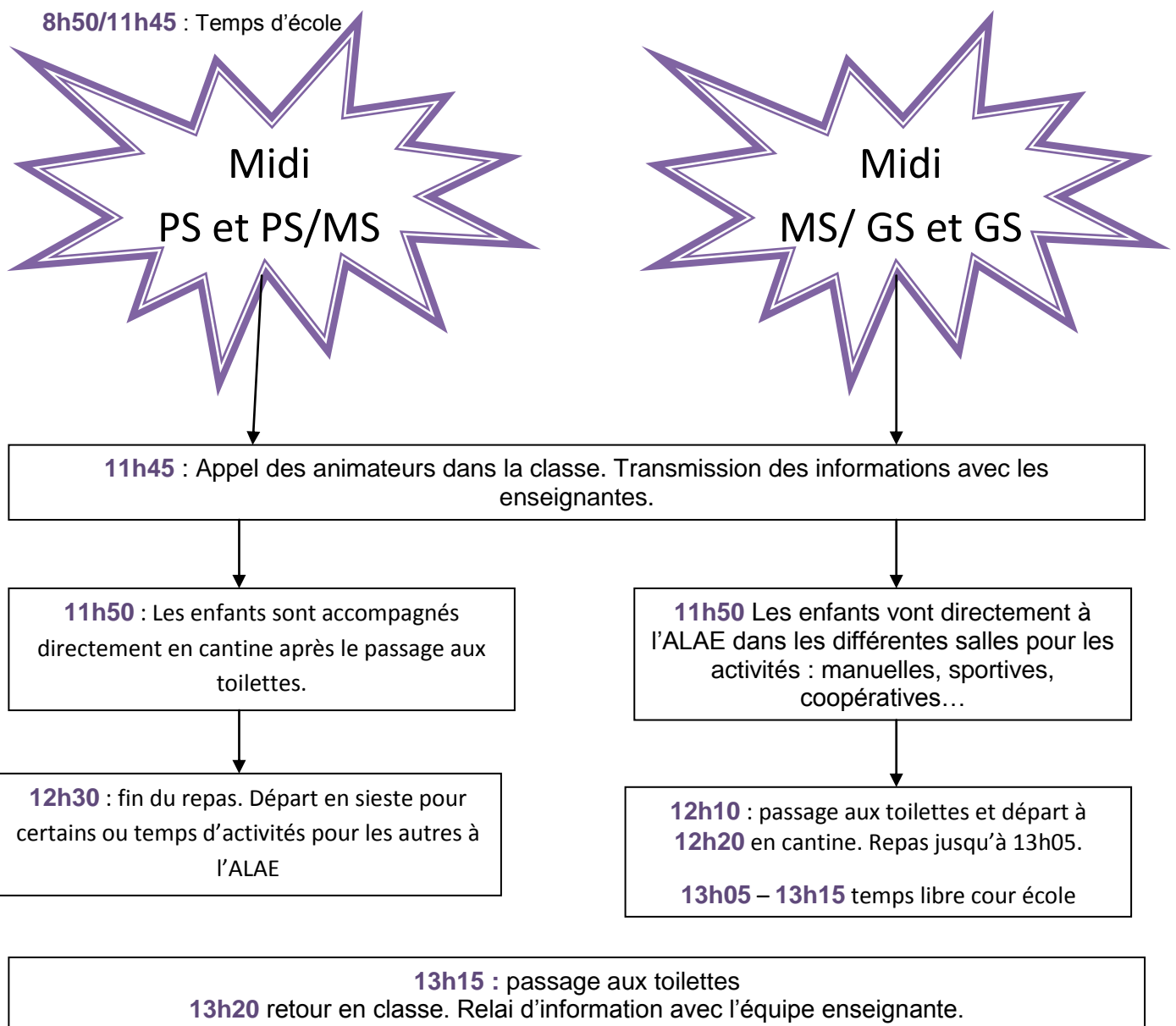
L'animateur au pointage accueille les parents et marque la présence de l'enfant sur la feuille d'émargement.

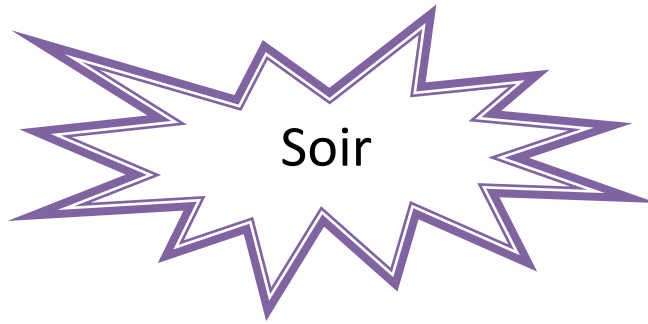
A son arrivée dans le centre, l'enfant dépose ses affaires au porte manteau et rejoint l'animateur dans une salle d'animation où sont mis à disposition des jeux, un coin dinette, et un coin lecture. Nous privilégions des activités calmes pour permettre à l'enfant de commencer sa journée dans de bonnes conditions.

07h45- 08h00 : 2 autres animateurs viennent renforcer l'équipe. Avec les beaux jours et lorsque le temps le permet les enfants peuvent aller jouer dans la cour de l'ALAE.

8h30/8h35 : L'équipe de l'ALAE accompagne les enfants jusqu'à l'entrée en classe. Relais avec les enseignantes et ATSEM.

8h50/11h45 : Temps d'école





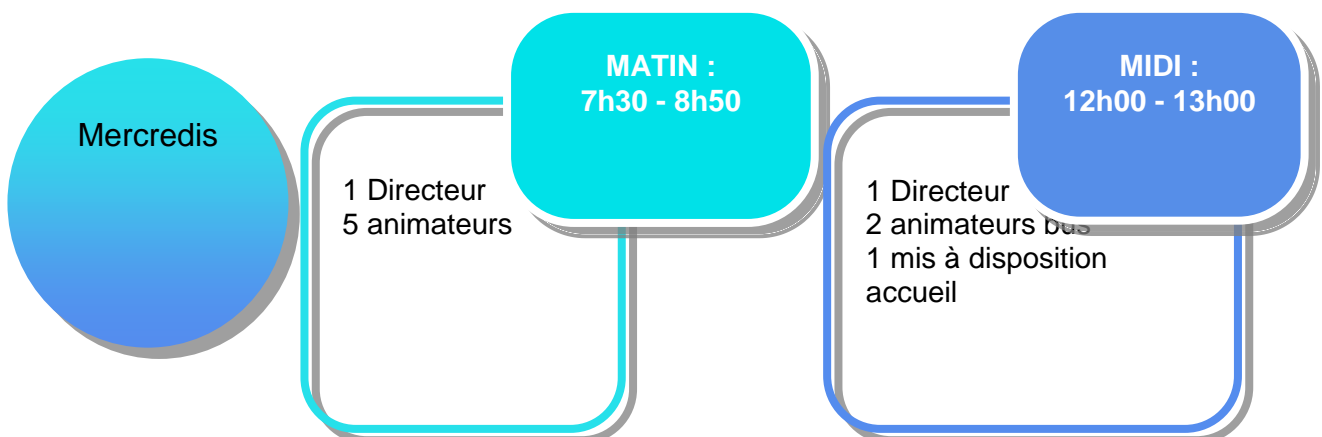
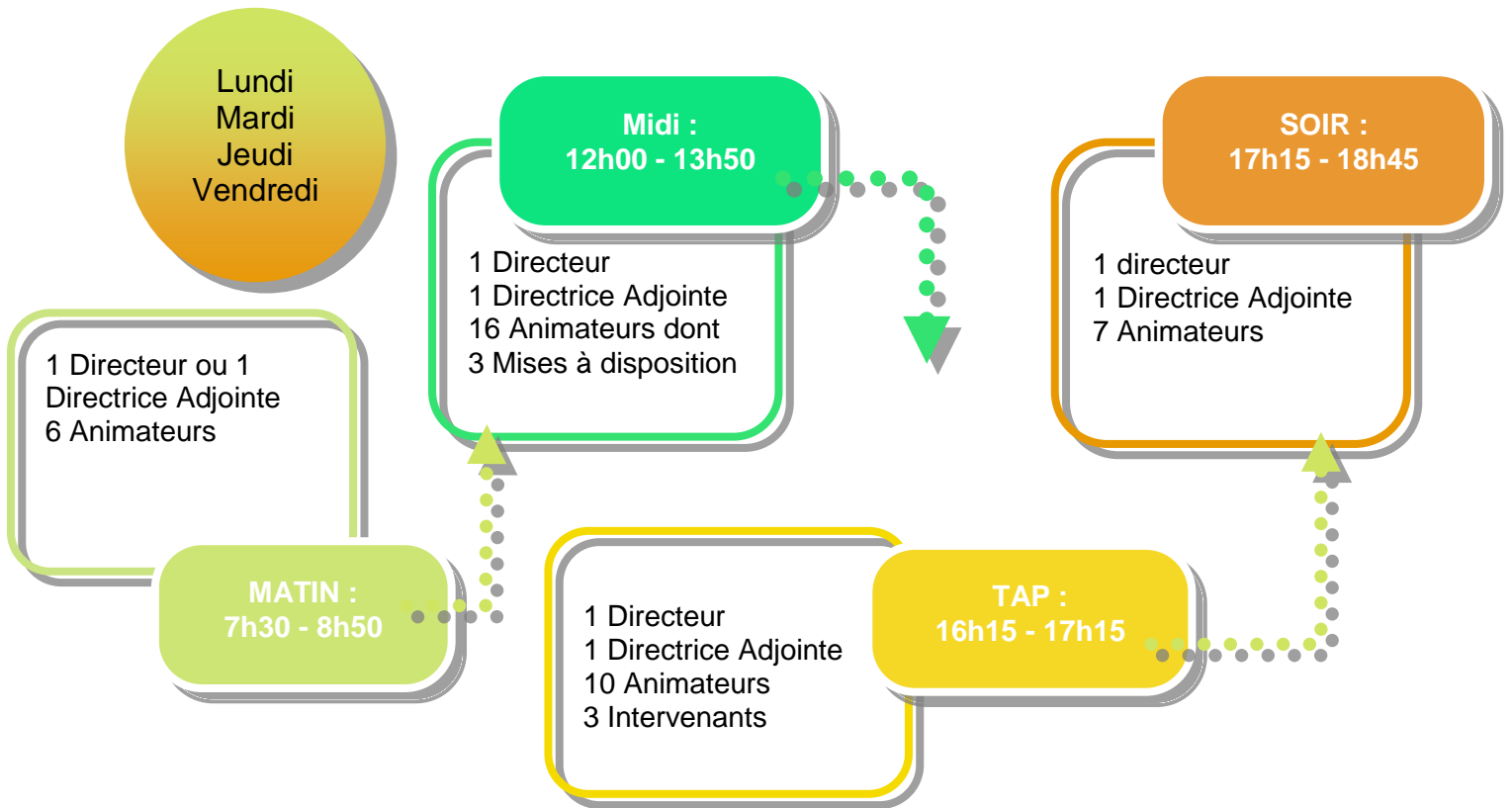
15h45 : Appel du soir en classe des enfants inscrits pour aller à l'ALAE
En suivant, les enfants prennent le goûter (fournit par les parents)

16h00 – 16h45 : Temps TAP. Les enfants participent aux activités en fonction de leurs besoins et leurs envies.

16h45 : début de l'accueil du soir
17h00 : temps du soir ALAE, activités libres proposées par les animateurs

18h45 : Fermeture de l'ALAE

3. ALAE Élémentaire



Journée type d'un enfant à l'ALAE élémentaire

07H30 : ouverture de l'accueil, 1 animateur sur le pôle accueil et 1 animateur qui dispose des jeux calme dans la salle (jeux de société, bibliothèque...)

Dès son arrivée l'enfant doit faire biper sa carte et ensuite peut aller sur les activités.

08h00 : les autres salles ouvrent : la cour, la salle de motricité, la salle légo. L'enfant peut donc se positionner où il le souhaite.

08h50 : fermeture de l'ALAE et ouverture du portail par l'équipe enseignante. Relais avec l'équipe enseignante.

08h50-12h00 : temps scolaire

12h00-13h50 : ALAE

12h00 : chaque animateur est référent sur 1 classe et il va faire l'appel.

Les CP vont dans le passage pour la cantine en premier jusqu'aux vacances d'automne. Les autres vont sur les activités. L'animateur qui est au passage s'occupe de faire rentrer les enfants en cantine. Passage aux toilettes, lavage des mains, pointer la carte et vont manger.

12h30 et 13h30 Les autres enfants vont manger quand ils le souhaitent entre. Les animateurs font régulièrement un point talkie pour inciter les enfants à aller manger quand il y a de la place.

13h50 : fin du service. Relais avec l'équipe enseignante

13h50-16h15 : Temps scolaire

16h15-17h15 : TAP

16h15 : sortie des classes. Les enfants qui ne restent pas aux TAP, sortent directement au portail accompagnés par les enseignants et 1 animateur.

Les enfants qui restent aux TAP, rejoignent l'animateur qui met en place l'activité.

17h15 : Fin des TAP et ouverture de l'accueil ALAE.

Les enfants qui ne restent pas à l'ALAE viennent au portail de suite après les TAP, donnent leurs cartes à l'animateur qui vérifie la personne avec qui l'enfant part.

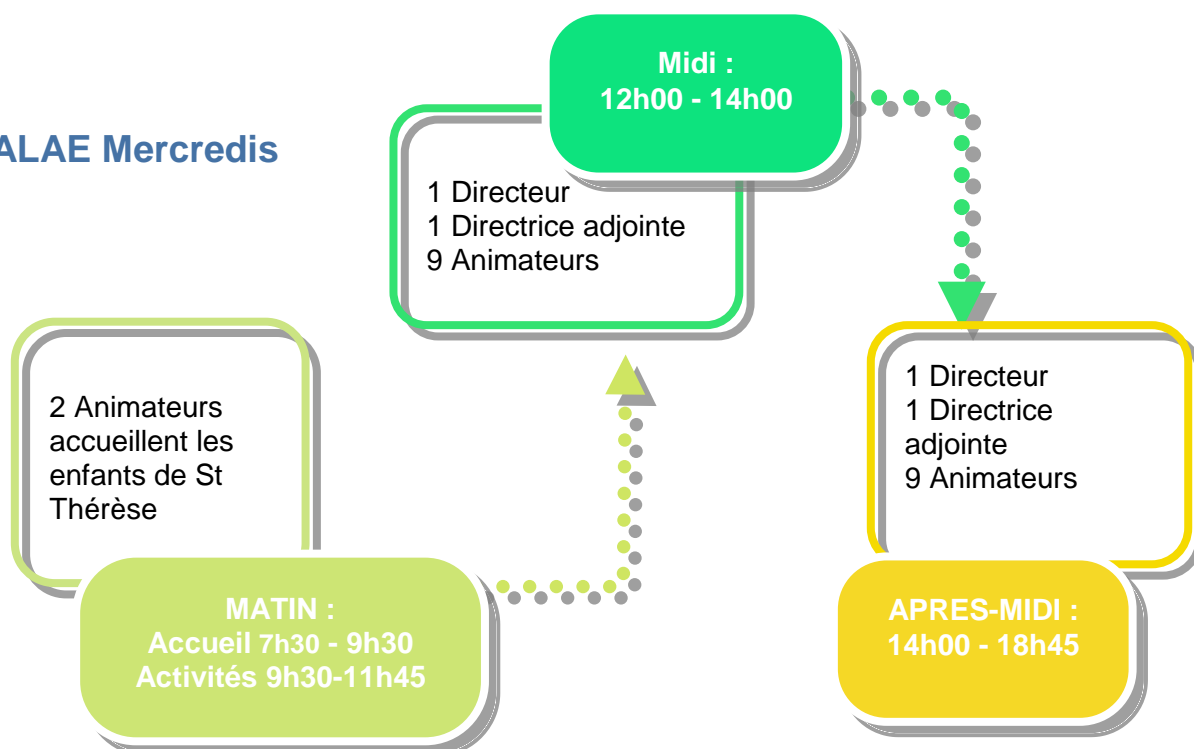
17h25 fermeture du portail et accueil dans la salle d'activité.

Les familles sonnent pour rentrer et l'animateur en charge de l'accueil appelle l'enfant au talkie.

17h30-18h45 en parallèle de l'accueil, des animateurs mettent en place des activités dans la cour, la salle de motricité, la ludothèque, la salle légo.

18h45 Fermeture de l'ALAE au public.

4. ALAE Mercredis



Journée type d'un enfant à l'ALSH Mercredi

7h30/9h30 : Accueil des parents et des enfants de Sainte Thérèse

- Accueil échelonné des premiers enfants. Cet accueil est particulièrement important car il fait le lien entre la maison et l'accueil de loisirs. Pour établir au mieux ce lien, il est nécessaire de prendre en compte les parents qui accompagnent les enfants.

9h30 : Fin de l'accueil et présentation des animations.

9h30/11h30: Activités.

11h30 : Fin des activités et rangement. Passage aux toilettes, lavage des mains.

11h45/12h45: 1er service avec les enfants de la Maternelle de Montastruc et de Sainte Thérèse.

12h20: Arrivée des enfants de Roquesérière, Montpitol

12h30 : Arrivée du bus avec les enfants de l'élémentaire de Montastruc. Passage aux toilettes et lavage des mains.

12h30/13h30: 2ème service

12h45/13h00 : Les enfants du 1er service passent aux toilettes.

13h00/15h45: *Sieste* pour ceux qui en ont besoin et ceux qui le souhaitent.

13h00/13h30 : Temps libre avec plusieurs espaces de jeux (bibliothèque, jeux d'imagination, legos....)

13h30/14h30 : Temps calme pour les maternels et jeux libres pour les élémentaires.

14h30 : Appel + activités

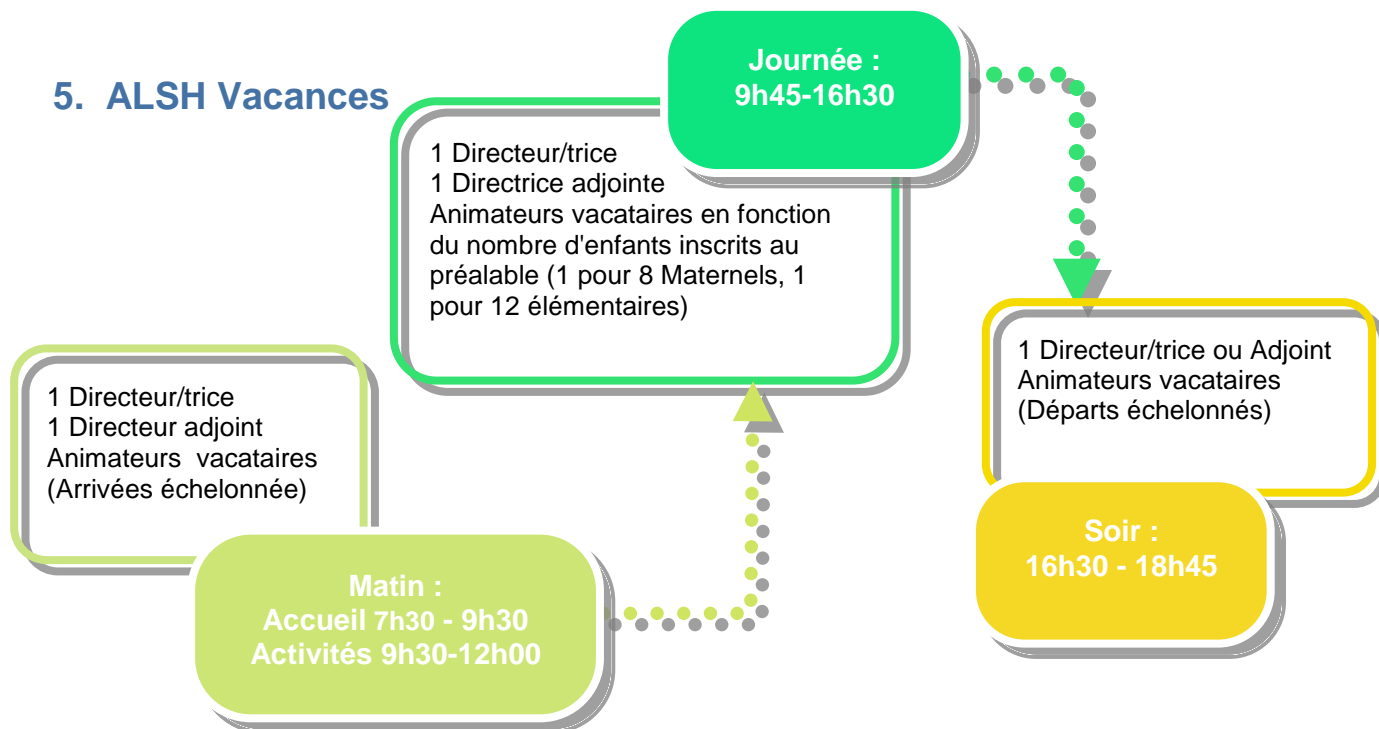
15h45 : Préparation des goûters avec les enfants.

16h00/16h30: Goûter avec l'ensemble des enfants.

16h30/18h45 : Départ échelonné des enfants. Des espaces définis sont à disposition des enfants afin de participer aux activités de leur choix.

18h45 : Fermeture du centre au public

5. ALSH Vacances



Journée type d'un enfant à l'ALSH Vacances

7h30/9h30 : Accueil des parents et des enfants

Accueil échelonné des enfants. Cet accueil est particulièrement important car il fait le lien entre la maison et l'accueil de loisirs. Pour établir au mieux ce lien, l'animateur d'accueil accompagne l'enfant et le parent afin que la séparation se passe dans les meilleures conditions.

9h30/10h00 : Temps libres, briefing des équipes d'animations et présentation des animations.

10h00/11h30 : Activités spécifiques proposées par les animateurs.

11h30/12h00 : Fin des activités et rangement. Passage aux toilettes, lavage des mains.

11h45/12h45 : Repas du 1er service avec les enfants de Maternelle.

12h15/13h15 : Repas du 2ème service avec les élémentaires.

12h45/13h00 : Les enfants du 1er service passent aux toilettes.

13h00/15h45 : **Sieste** pour ceux qui en ont besoin et ceux qui le souhaitent.

13h00/13h30 : Temps libre pour les Maternels avec plusieurs espaces de jeux (bibliothèque, jeux d'imagination, legos....)

13h30/14h00 : Temps calme pour les maternels et jeux libres pour les élémentaires.

14h00 : Appel + activités

15h45 : Préparation des goûters avec les enfants.

16h00/16h30 : Goûter avec l'ensemble des enfants.

16h30/18h45 : Départ échelonné des enfants. Des espaces définis sont à disposition des enfants afin de participer aux activités de leur choix.

18h45 : Fermeture du centre au public

Le projet

Le projet pédagogique est le « contrat de confiance » entre équipe, intervenants, parents, enfants et l'organisateur. Il définit les conditions de fonctionnement. Il sert de référence tout au long de l'action.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il permet de fixer la posture professionnelle des équipes encadrantes.

Le projet pédagogique de la structure favorise :

- Le développement global de l'enfant et son éveil au travers d'activités variées et adaptées à l'âge des enfants,
- Le développement de la curiosité,
- L'acquisition d'autonomie au sein d'un groupe d'enfants,
- Le développement de la notion de respect de soi et d'autrui, l'ouverture aux autres,
- Le développement des savoir-être et savoir-faire au regard de l'environnement, y compris au travers d'actions en lien avec le service de collecte des déchets de la Communauté de Communes ;

Constat

- Caractéristiques du public accueilli
- Répartition des familles usagères des ALAE selon leurs quotients familiaux (QF)

Tranche de QF	0 à 400	401 à 650	651 à 900	901 à 1150	1151 à 1350	1351 à 1650	1651 à 2000	2001 et plus	Pas QF
Familles C3G	2,1%	4,9%	8,7%	9,9%	8,7%	15,7%	14,4%	20,7%	14,6%
Familles MONTASTRUC	2,3%	6,3%	12,6%	8,0%	9,0%	14,3%	11,6%	22,9%	13,0%

- Spécificités du public accueilli :
 - Enfants de 3/5 ans en maternel et 6/10 ans en élémentaire
 - Les besoins identifiés en fonction des âges (temps de sieste, salle des émotions, espace de jeu, espaces extérieurs, espaces libres, le repas du midi et son accompagnement, aménagement adaptés des espaces, activités complémentaires, outils de régulation des émotions...)
 - Enfants à besoins spécifiques (outils de régulation, animateurs/trices inclusion...)

Orientations pédagogiques



Les objectifs pédagogiques

1. Prendre en compte la parole de l'enfant

- **Permettre à l'enfant de s'exprimer**

→ en créant des outils d'expression

Mur d'expression, boîte à idées, thermomètre des émotions, atelier théâtre, cartes mentales.

→ en favorisant l'écoute

Projet cocon, temps de parole du midi, arbre à palabres, activités libres

→ en créant des temps de festivités portés par les enfants eux-mêmes

Fête de fin d'année élémentaire/maternel

- **Permettre à l'enfant d'aménager les espaces**

→ en créant des espaces clairement définis

Panneaux noms des salles, coins zen, salle ludothèque

→ en initiant et programmant un aménagement du lundi et un déménagement du mardi

- **Favoriser l'autonomie**

→ en proposant des caisses de matériels adaptés avec pictogrammes

→ en créant des outils pour permettre à l'enfant de choisir son activité

→ en proposant des fiches détaillées de rangement

→ en les accompagnant dans les gestes de la vie quotidienne

2. Développer le principe de citoyenneté et du vivre ensemble

• **Rendre les enfants acteurs des temps périscolaires**

→ en élaborant avec les enfants des règles communes

Règles de vie, règles du lieu, règles du jeu

→ en développant une conscience citoyenne

Conscientiser le collectif par des projets communs à l'école

• **Sensibiliser les enfants aux projets éco citoyens**

→ en triant les déchets et en évitant le gaspillage

Mise en place d'un lombricomposteur, d'un compost, échelle de tri

→ en développant le jardin partagé

Approche de la permaculture, mise en place d'un potager, ateliers land art, travail commun avec l'école

• **Susciter la cohésion d'équipe**

→ en considérant chaque membre dans son travail et ses projets

→ en développant des actions communes au sein de l'équipe

→ en travaillant avec les divers acteurs de terrain (enfance et jeunesse)

Projet Passerelle

→ en organisant des temps d'échanges avec les équipes de la cuisine centrale

Réunions, créations de menus, projets culinaires

• **Permettre à l'équipe d'appréhender le rôle et la fonction d'animateurs**

→ en se formant sur la gestion de conflits et la conciliation

→ en faisant de l'échanges de pratiques avec les autres centres

→ en établissant des fiches de procédures

→ en structurant les réunions d'équipe

3. Développer le principe de coéducation

- **Accueillir la famille dans sa globalité**

- en communiquant autour de l'enfant sur ses besoins, ses envies, ses spécificités
- en communiquant sur les actions portées par les équipes d'animations
- en proposant des actions adaptées au rythme et aux besoins de l'enfant
- en appuyant l'accompagnement à la parentalité

Ateliers parents/enfants, aménagement du temps des parents, café des parents

- **Interagir avec les équipes enseignantes**

- en harmonisant les règles de vie avec l'école
- en planifiant des temps d'échanges de pratiques avec l'équipe enseignante

- **Développer les projets communs avec les institutions et les associations**

- **Développer les passerelles**

- en ouvrant aux crèches des temps de visites de l'ALAE
- en oeuvrant pour des passerelles RPE/ALAE, GS/CP, CM2/6e

L'accueil des enfants en situation de handicap

Inclusion des enfants en situation de handicap : une démarche transversale au quotidien, une politique volontaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, quelque soit la nature du handicap et des difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car au-delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics.

Le nombre d'enfants en situation de handicap accueilli sur les structures ne cesse d'augmenter, ce qui caractérise la transformation de l'approche de la différence dans notre société. Il est nécessaire d'adapter notre accueil et de former l'ensemble des équipes. L'enjeu de ce travail va au-delà de l'accueil de ces enfants à besoin spécifique : L'accueil de tous améliore l'accueil de chacun, favorise l'ouverture à l'autre, la bienveillance et l'empathie à l'égard de l'autre.

Parentalité et co éducation

L'accompagnement à la parentalité est l'un des axes du Projet Educatif. D'ailleurs, D.W.Winnicott disait : « *Un enfant seul, ça n'existe pas* ». Ainsi, pour offrir un accueil de qualité aux enfants, il est indispensable de prendre en compte sa famille.

Les parents, sont les premiers éducateurs de leurs enfants, dans le sens où ils sont reconnus compétents et responsables en matière d'éducation. Si parents et professionnels se reconnaissent des compétences réciproques et complémentaires, alors leur alliance participe au développement harmonieux et au bien être de l'enfant et favorise également le parcours éducatif et l'intégration sociale de celui-ci.

Parent et équipe d'animation sont donc des partenaires de coéducation, où l'enfant est placé au cœur des préoccupations. L'accueil périscolaire efficient de ce partenariat famille-professionnels ne peut s'accomplir qu'avec l'instauration d'un **lien de confiance**. Pour y parvenir, **le parent a besoin de constater et d'éprouver régulièrement que ses besoins son pris en compte et que sa place est réfléchie au sein de la structure.** Quand tel est le cas, il peut naturellement supposer qu'il en est de même pour son enfant. Un parent en confiance avec les animateurs et l'ensemble des équipes, c'est un enfant serein, sécurisé. De plus, si le parent est en confiance, alors les discussions n'en seront que plus facilitées autour de la **vie de l'enfant à la maison, des problématiques rencontrées, des astuces, des préférences...**

En écoutant les parents, en connaissant les pratiques familiales, les équipes peuvent plus facilement assurer une prise en charge individualisée des enfants. **En permettant l'implication des parents**, le lieu d'accueil favorise les relations entre parents et donc le lien social. Participer à la vie quotidienne et associative est pour eux une occasion de partager et de développer leurs compétences et leurs savoirs.

Nous développons de nombreux projets qui s'adaptent aux spécificités des publics, aux besoins des familles, à leur rythme de vie, leur disponibilité. Au sein de la Commune, les actions pourront ainsi prendre des formes différentes dans les différentes structures (résonance avec le projet des Maisons de quartier) tout en poursuivant des objectifs communs :

- **Soutenir** les parents dans leur rôle et leurs choix éducatifs
- **Cultiver** le lien social, l'entraide et, le cas échéant, l'intégration sur le territoire de vie

Prévenir les situations de ruptures et **orienter** efficacement vers les différents professionnels en fonction des difficultés rencontrées (PMI, CCAS, Services de la Ville, Associations partenaires...)

Agenda Annuel C3g et des ALAE

Septembre / Octobre :

- **Projet intergénérationnel + projet rugby à 5**

Décembre :

- **Mois de la fraternité**
- **Exposition ALAE maternel**

Février :

Séjour Ski

Mars / Avril :

- **Carnaval des ALAE**
- **Fête de l'enfance**

Juin :

- **Participation de l'ALAE au Maternathlon de l'école**
- **Fête des ALAE**

Juillet :

- **Boum des Cm2**
- **Accueil de loisirs à ciel ouvert**
- **Séjour**

Cet agenda est susceptible d'être modifié en fonction des différentes actualités nationales, locales mais aussi en fonction des projets menés avec les publics accueillis